

Enfants et jeunes en situation de handicap : pour un accompagnement global

Déclaration du Groupe Associations

La politique du handicap est symptomatique d'un mouvement de fond dont nous n'avons peut-être pas encore pris la mesure collectivement. En passant de la prise en charge des incapacités, à la compensation des limitations d'activité ou la restriction de participation à la vie en société, la redéfinition du handicap a renversé la symbolique de la dette. La société doit l'accessibilité à tout et à tous. Et lorsqu'elle ne le peut pas pour un individu, elle doit en compenser le dommage.

C'est une révolution de philosophie politique d'ampleur et qui touche, au-delà du handicap, toutes les situations de fragilité, de pauvreté, de précarité ou d'isolement social. Et jusqu'au rapport de chacun à sa propre vulnérabilité et à la société. Ce renversement oblige à passer de politiques sectorielles à des politiques d'adaptation de la société aux vulnérabilités. Faire advenir une société inclusive est la nouvelle ambition. Mais le pourra-t-on sans tirer toutes les conséquences de ce renversement de paradigme ?

En effet, si l'on veut rendre la société réellement inclusive, et ici particulièrement l'école, il est impératif qu'elle le devienne d'un même mouvement et pour toutes les vulnérabilités. Faute de quoi, elle est portée par quelques-uns qui s'épuisent dans la solitude du combat, et pour quelques-uns, ce qui fait naître de nouvelles discriminations. Il faut donc que cette ambition soit portée par tous les citoyens et pour tous les citoyens.

La révolution de la société inclusive porte et impose une approche écologique de la question sociale. En effet, les réponses professionnalisées et spécialisées ne suffisent plus et elles échoueront si elles ne sont pas associées à la mobilisation de la société toute entière pour bâtir des écosystèmes de bienveillance à maille fine.

Le groupe des associations a voté cet avis, informé et pertinent, d'accord avec l'ensemble des préconisations. D'accord avec la nécessité du repérage précoce du handicap, avec l'attention portée à son annonce aux parents, avec la nécessité pour eux de disposer d'une information complète et accessible et d'une guidance parentale. D'accord aussi pour améliorer la formation des enseignants.e.s, pour la reconnaissance du métier d'AESH, pour une meilleure collaboration entre les établissements scolaires et les établissements et services médico-sociaux (ESMS) ainsi que la simplification de l'accès aux soins.

Nous soutenons particulièrement celles facilitant l'accès des enfants en situation de handicap aux activités culturelles et sportives qui sont, les personnes auditionnées nous l'ont rappelé fortement, facteur d'épanouissement personnel, de réussite et de confiance en soi ; si importante face aux défis que ces enfants doivent relever.

Nous regrettons cependant que la question de l'entrée dans l'âge adulte et de l'autonomie n'ait pas pu être traitée quand la question qui angoisse le plus les parents est souvent « *que deviendra mon enfant quand je ne serai plus là ?* »

Mais nous qui représentons les affiliations électives, la gratuité des engagements l'associativité autodéterminée des citoyen.ne.s, regrettons de ne pas avoir pu ouvrir de portes suffisantes vers la nécessaire mobilisation de la société toute entière pour engager le changement de culture que l'ambition d'une société inclusive porte. Peut-on adapter la société aux vulnérabilités sans une transformation profonde de ce qui la fonde et la mène ? Sans mobiliser la participation citoyenne et associative à son adaptation ? Et sans viser à mailler dans la proximité toutes les formes de relations réciproques et productrices de bienveillance, d'entraide et de reconnaissance ?